

<http://www.snetap-fsu.fr/Lettre-du-SNETAP-FSU-aux-nouveaux-deputes-et-demande-d-un-collectif-budgetaire.html>



Lettre du SNETAP-FSU aux nouveaux députés et demande d'un collectif budgétaire

- Nos Actions - Les lettres du SNETAP au Ministre, à la DGER -



Date de mise en ligne : mercredi 21 juin 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Objet : Collectif budgétaire

Monsieur, Madame le-la Député.e, le-la Sénateur.trice

Vous avez été nouvellement élu.e ou réélu.e à l'Assemblée Nationale.

Le Snetap-FSU (syndicat national de l'enseignement agricole public - 1^{ère} organisation syndicale représentant les personnels de l'Enseignement Agricole Public) souhaite attirer votre attention sur les conditions de grades de la prochaine rentrée scolaire 2017 dans les établissements de l'enseignement agricole public.

Les budgets votés lors de la précédente législature, s'ils ont rétabli des emplois, ils sont restés en deçà des besoins nécessaires à l'enseignement agricole public composante du service public d'éducation et de formation.

Les 679 emplois créés de 2012 à 2017 ont sous-estimé les emplois nécessaires à la réintroduction d'une année de formation pour les enseignants et [CPE](#) ainsi que les afflux démographiques de jeunes issus des générations 2000 à 2010 auquel l'Enseignement Agricole Public n'a pas échappé et qui se poursuivent.

Il résulte de cette absence d'anticipation une incapacité au service public d'enseignement et de formation professionnelle agricole à répondre à ses obligations d'accueil et d'enseignements prévus dans les référentiels de formation.

Cette situation se traduit selon les régions et les établissements par :

- des refus d'élèves en nombre dans les classes des établissements publics d'enseignement agricole, par une limitation imposée ;
- des financements non assurés pour les options prévues dans les référentiels de formation ;
- des volumes en heures d'individualisation qui se réduisent de façon continue et dont la pérennité n'est pas assurée au-delà du trimestre ;
- une incapacité à répondre comme il se doit aux besoins d'accompagnement des jeunes confrontés à des troubles de l'apprentissage (dys...) et à ceux à handicap (déficit manifeste d'encadrement, comme de formation).
- un choix de spécialités du nouveau bac pro CGEA (polyculture-élevage et /ou grandes cultures) réduit d'autorité, au mépris des instances d'établissement, des usagers comme des territoires...
- des assistant.es d'éducation non financés par l'État (budgétisation annuelle des crédits insuffisante, réduction des dotations au détriment des conditions d'exercice comme des obligations de sécurité ...)
- Une incapacité à faire face dans nos lycées au droit au redoublement de sormais opposable, sauf à refuser d'admettre dans la classe de terminale les élèves de première, afin de ménager des places conduisant ainsi

a des ruptures en cours de cycle ;

- une fin de contrats d'agents contractuels de remplacement (ACR) avant la fin de l'année scolaire ..

Les personnels, soucieux des valeurs de service public n'ont pas manqué de faire part de leur profonde indignation en interpellant le Ministre et son administration de ces nombreux dysfonctionnements graves par des motions présentes dans les différentes instances des établissements et par des boycotts de nombreux comités techniques régionaux ou du comité technique national de l'enseignement agricole.

Des usagers ont également commencé à pétitionner en nombre dans certaines régions...

La seule réponse qui leur a été donnée par le Directeur général de l'enseignement et de la recherche ([DGER](#)) a été de rappeler que le décaissement des 3 % des crédits publics ne pouvait pas permettre d'espérer de nouveaux emplois.

Les demandes pressantes de rendez-vous avec le Ministre, posées depuis le 24 mai 2017, et tant à ce jour restées lettres mortes conduisent le Snetap-[FSU](#) à se retourner sans plus de délai vers la représentation nationale.

Pour notre organisation syndicale, à ce niveau de difficultés, seul un **collectif budgétaire** permettant de couvrir les obligations de service public est susceptible de sauver l'année scolaire 2017 dans l'enseignement agricole public.

Aussi nous nous en remettons à vous pour que vous permettiez la mise en œuvre de ce collectif budgétaire de toute urgence, afin que nos établissements publics puissent à nouveau répondre aux enjeux éducatifs et sociaux d'aujourd'hui et de demain : agriculture, alimentation, climat, environnement et ruralité .

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer, Monsieur, Madame le la Député.e , Sinateur.trice, l'expression de nos sentiments les meilleurs.